

Le Missouri compte :

Guide des messages du Recensement 2020

Préparé par Missouri Foundation for Health

Mars 2020 | Français

Messages essentiels

Le Recensement 2020 est pour nous l'occasion de vérifier que l'argent durement gagné des contribuables que nous envoyons à Washington, D.C. revient dans le Missouri. Pour chaque adulte et chaque enfant qui n'est pas compté dans le recensement, notre état perdra 1 300 \$ de fonds fédéraux chaque année. Quand tous les habitants du Missouri sont pris en compte, nous recevons plus d'argent pour les routes et les ponts, les hôpitaux et les écoles. Répondez au Recensement 2020 aujourd'hui sur my2020census.gov. Parce que le Missouri compte !

Les enjeux

- Le recensement a lieu tous les dix ans. Si nous ne sommes pas tous comptés en 2020, le Missouri sera lésé pour la prochaine décennie.
- Pour chaque adulte et chaque enfant qui n'est pas compté dans le recensement, notre état perdra chaque année 1 300 \$ de fonds fédéraux, soit un montant cumulé de 13 000 \$ par personne pour les dix prochaines années. Ce sont des fonds dont nous ne disposerons pas pour nos routes, nos ponts, nos hôpitaux et nos écoles.
- En 2010, le Missouri a perdu un siège au Congrès parce que tous ses habitants n'avaient pas été pris en compte. Nous ne pouvons pas courir le risque de faire perdre au Missouri une autre voix à Washington, D.C.

Pourquoi c'est important

- Quand nous répondons tous, le Missouri obtient plus d'argent pour goudronner nos routes et reconstruire nos ponts.
- Quand nous répondons tous, nos programmes de soins de santé et nos centres de santé communautaires reçoivent des budgets plus importants pour prendre soin de notre famille, de nos amis et de nos voisins. Si nous ne sommes pas tous comptés, cela pourrait entraîner la fermeture d'hôpitaux. Les habitants seraient alors obligés de parcourir de longues distances pour se faire soigner.
- Quand nous répondons tous, nos écoles obtiennent d'importants financements pour s'occuper de nos enfants. Cela inclut tous les programmes parascolaires et les déjeuners pour les enfants.

Points importants pour les immigrants

- Participer au recensement fait partie de votre devoir civique.
- Le recensement ne vous demandera pas si vous êtes citoyen des États-Unis. Toute personne vivant aux États-Unis, quelle que soit sa citoyenneté ou son statut d'immigrant doit être compté dans le recensement.
- Le recensement est disponible dans de nombreuses langues. Le recensement est disponible en ligne et par téléphone en 13 langues, notamment en Français. La version papier pour le courrier postal est disponible en anglais et en espagnol.
- Le Bureau du recensement américain gardera vos informations confidentielles. Il n'est pas autorisé à communiquer vos informations à quiconque, notamment d'autres agences gouvernementales.

- Si vous répondez au recensement à temps, cela réduit la probabilité qu'un employé du recensement se déplace chez vous. La façon la plus simple de répondre est en ligne sur le site my2020census.gov ou en appelant le numéro gratuit 844-494-2020. Vous pouvez même utiliser votre smartphone.
- Assurez-vous de compter toutes les personnes qui vivent dans votre maison ou dans votre appartement, qu'elles figurent ou non sur le bail ou le contrat de location. Le Bureau du recensement américain ne peut pas partager vos informations avec votre propriétaire.

Parents et personnes s'occupant de jeunes enfants

- Croyez-le ou non, de nombreuses personnes oublient de compter les enfants dans leur foyer. Tout le monde compte et il est important de comptabiliser les enfants de tous âges, y compris les nièces, les neveux et les petits-enfants. N'oubliez pas de compter vos tout-petits. Cela inclut les nouveau-nés, même s'ils ne sont pas encore sortis de la maternité.

Questions les plus fréquentes

Qu'est-ce que le recensement ?

- Le recensement est un questionnaire, un peu comme un sondage. Il ne comprend que neuf questions. Il compte chaque adulte et chaque enfant qui vit aux États-Unis. Il a lieu tous les dix ans. Le prochain recensement aura lieu en 2020.
- Le recensement aide notre gouvernement à déterminer la somme attribuée à chaque état pour les programmes importants. Le recensement détermine également la représentation de chaque état au Congrès.
- Le recensement fait partie de la constitution américaine. Il est de la responsabilité civique de chacun de répondre.

Que demande le recensement ?

- Le recensement pose neuf questions simples sur les personnes qui vivent dans votre foyer. Ces questions incluent le nom, l'âge, l'ethnie, le sexe, et si vous êtes propriétaire ou locataire de votre logement.
- Le recensement ne vous demandera *pas* vos revenus ou vos opinions politiques.
- Le recensement ne vous demandera *pas* si vous êtes citoyen américain. Vous en avez peut-être entendu parler aux informations. Cette question n'a finalement pas été ajoutée.

Quand aura-t-il lieu ?

- Maintenant ! Vous recevrez des instructions de la part du Bureau du recensement américain qui arriveront par courrier, ou dans certaines communautés rurales, vous seront remises chez vous en main propre en mars 2020. Vous pouvez répondre en ligne sur le site my2020census.gov ou en appelant le numéro gratuit 844-494-2020.
- Si vous répondez au recensement à temps, cela réduit la probabilité qu'un employé du recensement se déplace chez vous.

Qui doit répondre ?

- Il est important que chaque enfant et chaque adulte dans l'état du Missouri soit compté. Ceci inclut les enfants, les grands-parents ou les autres membres de la famille, les amis et les colocataires qui vivent chez vous.
- Quel que soit votre statut de citoyenneté ou d'immigrant, vous devez répondre.

Comment répondre ?

- Vous pouvez répondre aujourd’hui sur le site my2020census.gov. Vous pourrez le faire depuis un ordinateur ou votre téléphone portable.
- Vous pouvez également appeler le Bureau du recensement américain en composant gratuitement le 844-494-2020 pour répondre aux questions du recensement.
- Certains foyers recevront les questions du recensement par courrier postal ou en main propre, par exemple s'ils ont un accès limité à Internet ou que des personnes âgées y vivent.
- Le recensement est disponible dans de nombreuses langues. Le recensement est disponible en ligne et par téléphone en 13 langues, notamment en français. La version papier pour le courrier postal est disponible en anglais et en espagnol.

Mes informations sont-elles sécurisées ?

- Oui, vos informations sont sécurisées. Le Bureau du recensement américain gardera vos informations confidentielles.
- Il est illégal pour le Bureau du recensement américain de partager vos informations avec d'autres agences gouvernementales, des cours de justice ou des entreprises privées. Le Bureau du recensement américain ne vous enverra pas non plus de courrier électronique à propos du recensement 2020.
- Un employé du recensement ne vous demandera jamais votre numéro de sécurité sociale ou des informations sur vos comptes bancaires ou vos cartes de crédit.
- Si vous voulez vous assurer que la personne à votre porte est effectivement un employé du recensement, vérifiez son insigne. Tous les employés du recensement portent un insigne officiel du Bureau du recensement américain. L'insigne doit comporter leur nom, une photo, un filigrane du Département du commerce et une date d'expiration. Ils seront également munis d'un sac officiel avec le logo du Bureau du recensement et d'une lettre officielle expliquant la raison de leur visite.

Le recensement pose-t-il des questions sur la citoyenneté ?

- Non, le recensement ne vous demandera pas si vous êtes citoyen américain. Vous en avez peut-être entendu parler aux informations. En fin de compte, cette question n'a pas été ajoutée.